



Note de présentation brève et synthétique du Compte Administratif 2022

Introduction

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières soit jointe au budget primitif. La présente note répond à cette obligation.

Extrait de l'article L2313-1 du CGCT :

« Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La Présentation prévue au budget primitif et celle annexée au compte administratif, conformément à l'article L2121-12, sont mis en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, après l'adoption par le conseil municipal des délibérations auxquelles ils se rapportent et dans des conditions prévues par décret en Conseil d'Etat. »

Le « cycle » budgétaire est le suivant : budget primitif, décision(s) modificative(s), compte administratif.

Le compte administratif présente, après la clôture de l'exercice, les résultats de l'exécution du budget par le maire. Il retrace les opérations de toute nature réalisées au cours de l'année. Il comporte deux grandes sections bien distinctes :

- la section de fonctionnement qui regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires à la gestion des affaires courantes de l'ensemble des services municipaux.
- la section d'investissement qui porte sur des opérations annuelles ou quelquefois pluriannuelles.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Résultat de Fonctionnement de l'année 2022

Recettes de fonctionnement	1 205 870.14 €
Dépenses de fonctionnement	<u>925 454 .08 €</u>
Résultat de l'année 2022	280 416.06 €
Excédent reporté de 2021	<u>470 335.08 €</u>
Excédent global de fonctionnement	750 751.14 €

Dépenses de Fonctionnement de l'année 2022

Les dépenses de fonctionnement 2022 s'élèvent à 925 454.08 €

DEPENSES	Budget Primitif	Réalisés	%
011 Charges à caractère général	390 125.00 €	322 314.02 €	34.83
012 Charges de personnel et frais assimilés	557 800.00 €	473 234.71 €	51.14
022 Dépenses imprévues	26 000.00 €	0.00 €	0.00
65 Autres charges de gestion courante	114 450.00 €	109 363.00 €	11.82
66 Charges financières	11 642.31 €	11 498.75 €	1.24
67 Charges spécifiques	2 764.09 €	482 60 €	0.05
68 Dotations aux provisions et dépréciations	2 055.00 €	655.00 €	0.07
042 Opération d'ordre de transfert entre sections	7 906.00 €	7 906.00 €	0.85
Total dépenses réelles	1 085 742.70 €	925 454.08 €	100.00
023 Virement à la section d'investissement	447 000.00 €	0.00 €	
Total général	1 559 742.40 €	925 454.08 €	

Les dépenses de fonctionnement

Chapitre 011 – Charges à caractère général : elles regroupent les achats d'eau, d'électricité, de chauffage, de fournitures produits et matériels, l'entretien des bâtiments des espaces verts et de la voirie, les locations, les primes d'assurances, la prestation (des pais, des repas de cantines, de l'urbanisme), les honoraires, la maintenance, la téléphonie, les fêtes et cérémonies, les taxes foncières...

Chapitre 012 – Charges de personnel et frais assimilés : rémunérations des titulaires et des non titulaires, charges sociales et patronales, assurances, médecine du travail. Au 31 décembre 2022 la commune comptait 2 agents non titulaires et 12 agents titulaires et 1 apprenti.

Chapitre 022 : Dépenses imprévues de fonctionnement

Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante : indemnités des élus et charges sociales, subvention aux associations (10 550.00 €), service d'incendie.

Chapitre 66 – Intérêts des emprunts : remboursement annuel des intérêts (le capital est remboursé en section d'investissement). En 2022 la commune comptait **9 emprunts** (Amortissement : 91 825.02 € + 11 498.75 € d'intérêt). Le solde restant est de 416 533.28 €

Chapitre 67 – Charges exceptionnelles : secours et dots

Chapitre 68 – Dotations aux amortissements et aux provisions.

Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement : c'est l'excédent de recettes dégagé par le budget de fonctionnement qui sert à financer une partie des programmes d'investissement : c'est l'autofinancement

Chapitre 042 – Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles

Recettes de Fonctionnement de l'année 2022

Les recettes de fonctionnement 2022 s'élèvent à 1 205 870.14 €

RECETTES	Budget Primitif	Réalisés	%
013 Atténuations de charges	26 400.00 €	39 288.00 €	3.26
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	34 500.00 €	56 957.66 €	4.72
73 Impôts et taxes	572 159.00 €	669 019.53 €	55.48
74 Dotations et participations	367 040.32 €	315 636.96 €	26.18
75 Autres produits de gestion courante	89 003.00 €	105 721.94 €	8.76
76 Produits financiers	15.00 €	11.03 €	0.00
77 Produits spécifiques	270.00 €	19 235.02 €	1.60
Total recettes réelles	1 089 387.32 €	1 205 870.14 €	100.00
002 Résultat de fonctionnement reporté	470 355.08 €	0.00 €	
Total général	1 559 742.40 €	1 205 870.14 €	

Chapitre 013 – Atténuations de charges : ces recettes proviennent de remboursements de salaire par l'assurance statutaire et l'assurance maladie et de l'APC prise en charge du salaire de la Poste.

Chapitre 70 – Produits des services, du domaine, et ventes diverses : redevance d'occupation du domaine public, concession dans les cimetières, charges des loyers et redevance des services périscolaires (cantine et garderie).

Chapitre 73 – Ce chapitre représente 55.48 % des recettes de fonctionnement et comprend la fiscalité locale (**Taxe Foncière sur le bâti** [taux voté en 2022 : **46.62 %**], **Taxe Foncière sur le non bâti** [taux voté en 2022 : **81.14 %**]), l'attribution de compensation (2 415.00 € en 2023) versées par la Communauté de Communes du Grand Cubzaguais et le Fonds de Péréquation des ressources Communales et Intercommunales (FPIC).

Chapitre 74 – Ce chapitre concerne les dotations de l'Etat dont la Dotation Global de Fonctionnement (DGF) ainsi que les compensations de l'Etat au titre des diverses exonérations sur les impôts locaux (dont la Taxe d'Habitation).

Chapitre 75 – Ce chapitre correspond aux produits liés aux locations des salles communales (Salle des fêtes et salle des aînés) et le remboursement de l'assurance en cas de sinistre.

Chapitre 76 – ce chapitre concerne les produits financiers (intérêts des parts sociales).

Chapitre 77 – ce chapitre recense des produits exceptionnels : annulation de mandats.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Résultat d'Investissement de l'année 2022

Recettes d'investissement	117 056.70 €
Dépenses d'investissement	<u>268 808.86 €</u>
Résultat de l'année 2022	- 151 752.16 €

Excédent reporté de 2021	<u>4 454.16 €</u>
Déficit global d'investissement	147 298.00 €

Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement 2022 s'élèvent à 268 808.86 €

Dépenses	Budget Primitif	Réalisés	%
EGLISE ST MICHEL – OP 102 Sécurité portes	9 600.00 €	0.00 €	0.00
SALLE DES FETES – OP 150 Commande chauffage	1 200.00 €	0.00 €	0.00
MAIRIE – OP 151 Toiture, local poste, réseau orange, logiciel	54 393.60 €	20 647.33 €	7.68
ECOLE – OP 152 Mobilier	2 200.00 €	770.88 €	0.29
RESTAURANT SCOLAIRE – OP 156 Mobilier	1 400.00 €	1 400.00 €	0.52
REMISE EN CONFORMITE CARRIERES – OP 159 Mise en conformité	49 023.60 €	0.00 €	0.00
RACCORDEMENT ELECTRIQUE – OP 161	28 182.38 €	28 182.38 €	10.48
TABLEAUX NUMERIQUES – OP 162	12 997.00 €	11 074.63 €	4.12
OUTILLAGE MATERIEL - OP 165 Outillage service technique	10 000.00 €	9 956.89 €	3.70
ECLAIRAGE TENNIS – OP 172 Remplacement des ampoules	10 000.00 €	5 703.17 €	2.12
PORTAIL CIMETIERE CAZELLE – OP 173 Réparation du portail	1 708.00 €	1 708.00 €	0.65
PLU 2021 – OP178 Révision du PLU	10 000.00 €	0.00 €	0.00
REHABILITATION GROUPE SCOLAIRE – OP 200 Frais d'étude préalable	30 000.00 €	21 462.00 €	7.98
REFECTION CHEMIN DE LA PLANIOLLE – OP 201 Réfection route	73 872.00 €	73 872.00 €	27.48
VOIRIE – OP 202 Peinture, panneaux, kids	10 700.00 €	0.00 €	0.00
BIBLIOTHEQUE – OP 203 Déplacement de la bibliothèque	4 800.00 €	0.00 €	0.00
ECLAIRAGE – OP 81 Eglise Saint Pierre	2 206.56 €	2 206.56 €	0.82
020 – Dépenses imprévues d'investissement	2 724.00€	0.00 €	0.00
Remboursement capital emprunté	98 082.94 €	91 825.03 €	34.16
Total	413 090.08 €	268 808.86 €	100.00

Dépôt et cautionnement reçus	8 246.34 €	0.00 €	
TOTAL des Dépenses	421 336.42	268 808.86 €	

Les restes à réaliser 2022 s'élèvent à 74 014.88 €.

Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement 2022 s'élèvent à 117 056.70 €

Recettes		Budget Primitif	Réalisés	%
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT – CHAP 13	OP 161 – Remboursement du raccordement	28 182.38 €	28 182.38 €	45.58
	OP 162 – Etat	0.00 €	2 979.30 €	
	13141 Sub tranf communes membres du GFP	15 390.00 €	0.00 €	
	1321 Etat	8 250.00 €	5 000.00 €	
	1323 Département	17 000.00 €	17 191.00 €	
DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES – CHAP 10	FCTVA	2 300.00 €	4 078.98 €	3.49
	Taxe d'aménagement	15 000.00 €	31 960.23 €	27.30
1068 – Excédents de fonctionnement		18 650.84 €	18 650.84 €	15.93
165 Dépôt et cautionnement reçus - régularisation		0.00 €	1 107.97 €	0.95
024 Produits des cessions d'immobilisations		10 000.00 €	0.00 €	0.00
OPERATION D'ORDRE – CHAP 040	Amortissement	7 906.00 €	7 906.00 €	6.75
Total		122 679.22 €	117 056.70 €	100.00
VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAP 021		447 000.00 €		
R 001 Solde d'exécution positif reporté		4 454.16 €		
Total des Recettes		574 133.38 €	117 056.70 €	

Fait à Prignac et Marcamps, le 12 avril 2023
Le Maire, Francis Bérard